



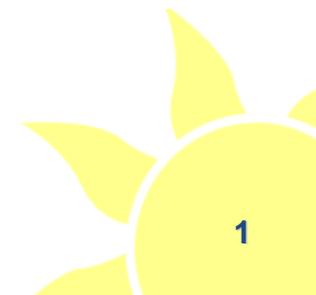
PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'AIDE A DOMICILE

L'ACTION DE LA SECURITE SOCIALE

Animation

Yves GARY

Ingénieur Conseil Chargé de Missions CNAMTS



LES ACTIONS NATIONALES

Philippe BIELEC (CNAMTS)
Bernard SENAULT (CARSAT-LR)

- Données statistiques
- Orientations stratégiques
- Réalisations

LES ACTIONS REGIONALES

V. COLIN (CARSAT-BFC)
J-M. MORIZOT (CARSAT-BFC)
C. CHAZAL (ADMR)
C. THUILOT (ADMR)

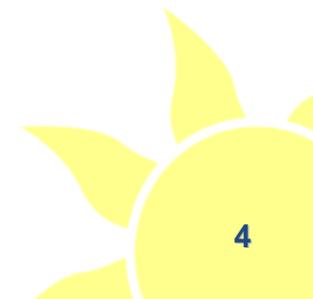
- Initiatives menées en région BFC
- Témoignages de l'ADMR

C. ALLARD (CARSAT-LR)

- Synthèse des actions menées dans les autres régions



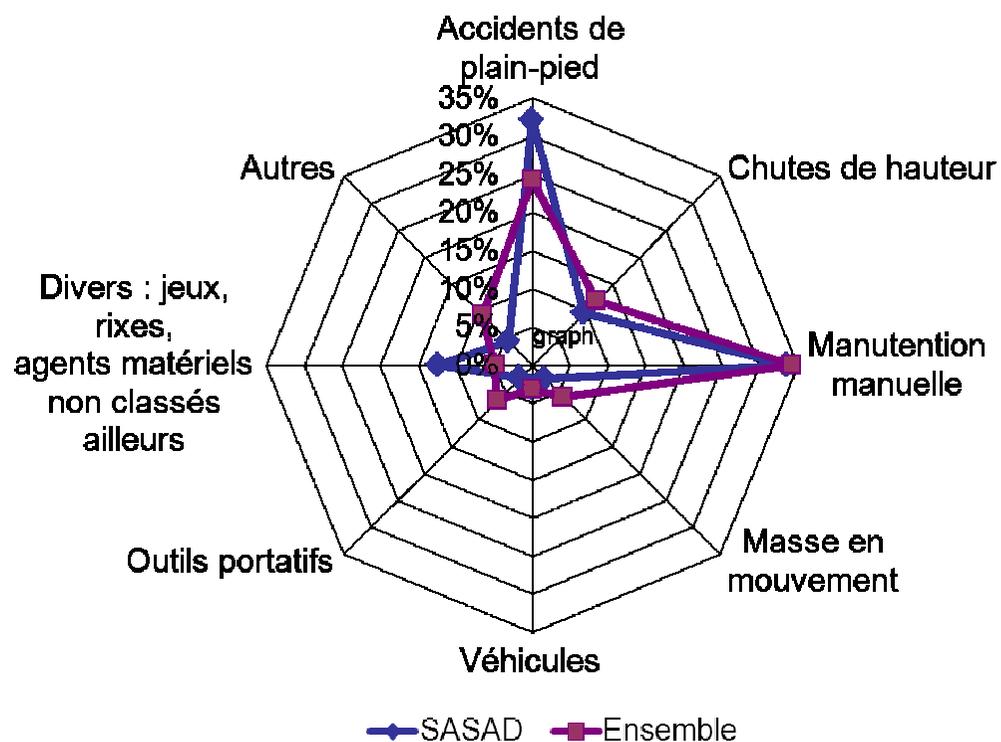
Sinistralité des structures d'aide et de soin à domicile (SASAD)





26 et 27 JANVIER 2011 - DIJON

	SASAD	Ensemble	%
Effectif salarié	375 029	18 508 530	2,0%
Heures travaillées	567 774 274	28 487 735 465	2,0%
At en 1er règlement	17 914	703 976	2,5%
Nouvelles IP	1 009	44 037	2,3%
Décès	3	569	0,5%
Journées perdues	1 001 917	37 422 365	2,7%
Indice de fréquence (1)	47,8	38,0	
Taux de fréquence (2)	31,6	24,7	
Taux de gravité (3)	1,76	1,31	
Indice de gravité (4)	14,9	16,1	

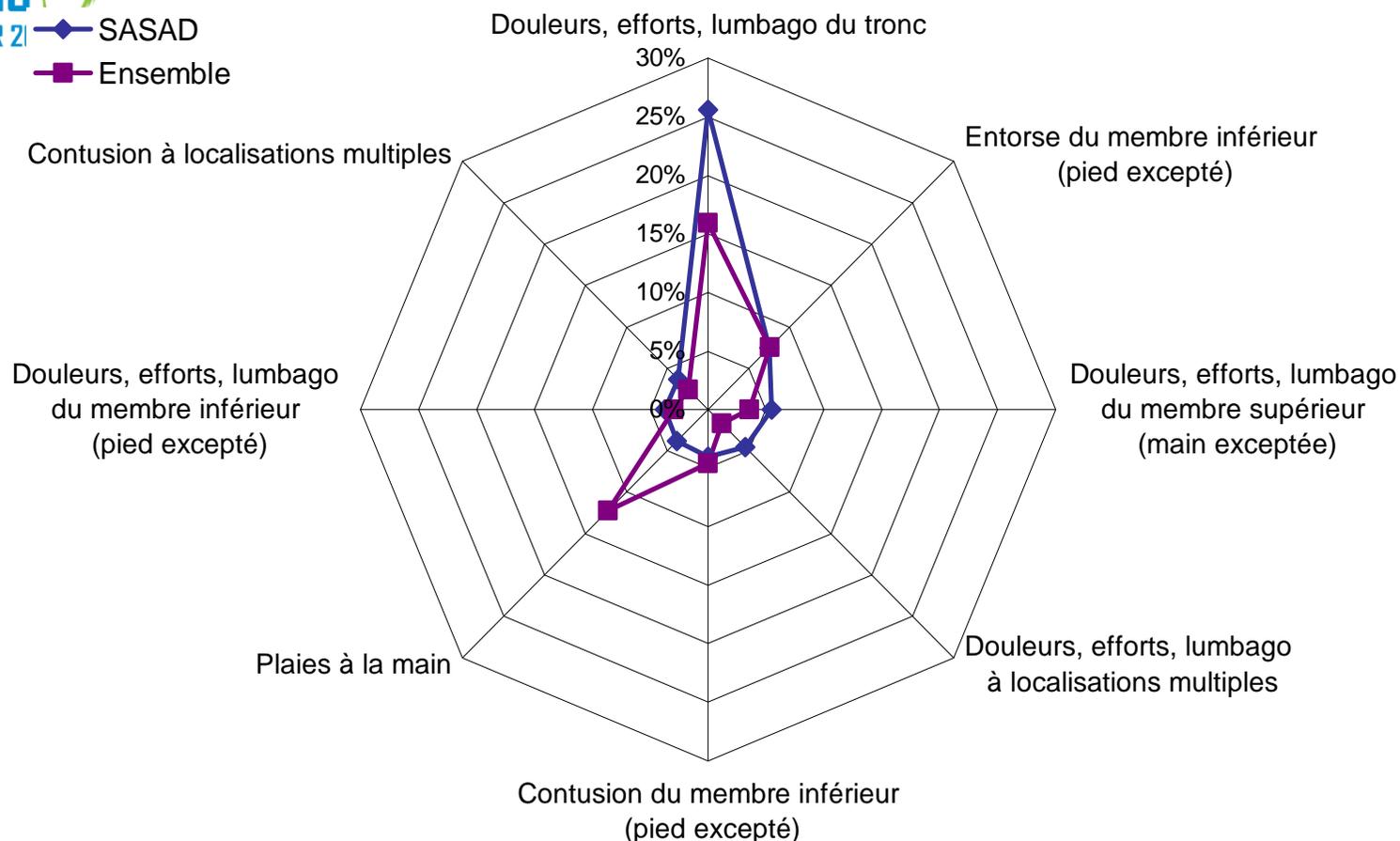




26 et 27 JANVIER 2018

◆ SASAD
■ Ensemble

Sinistralité AT des SASAD : 30% de lombalgies AT

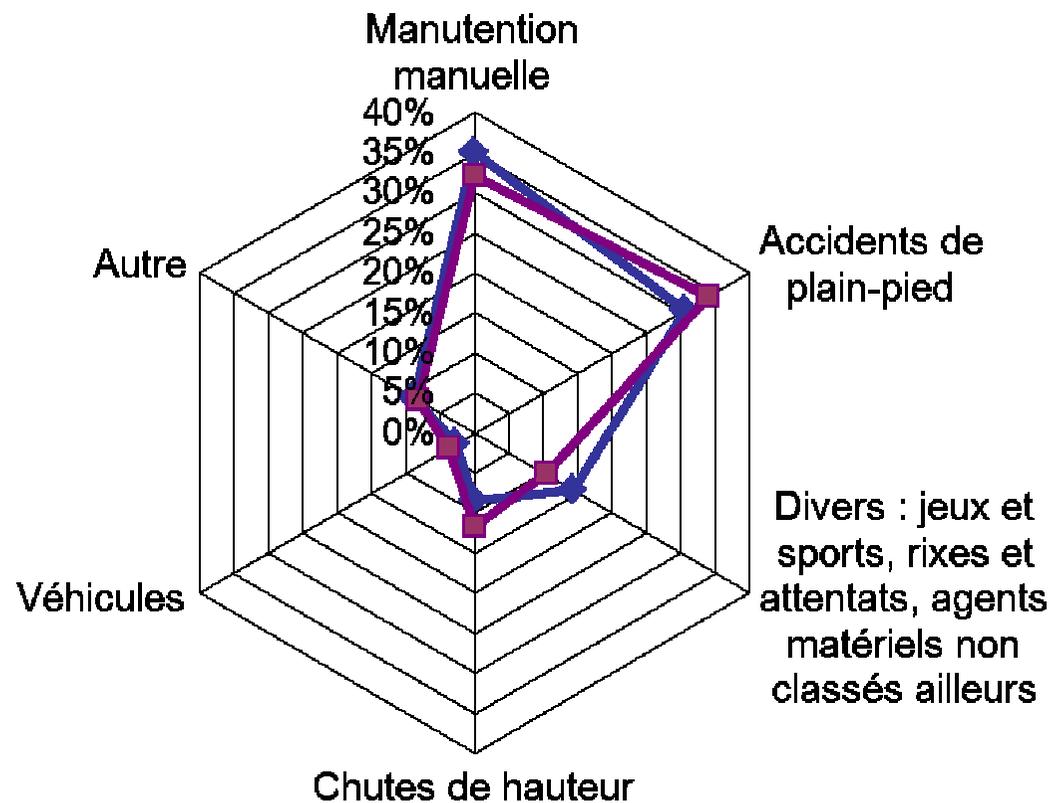


	SASAD	% SASAD	Ensemble	% Ensemble
Lombalgies	5 301	29,6%	136 992	19,5%
Autre	12 613	70,4%	566 984	80,5%
TOTAL	17 914	100,0%	703 976	100,0%



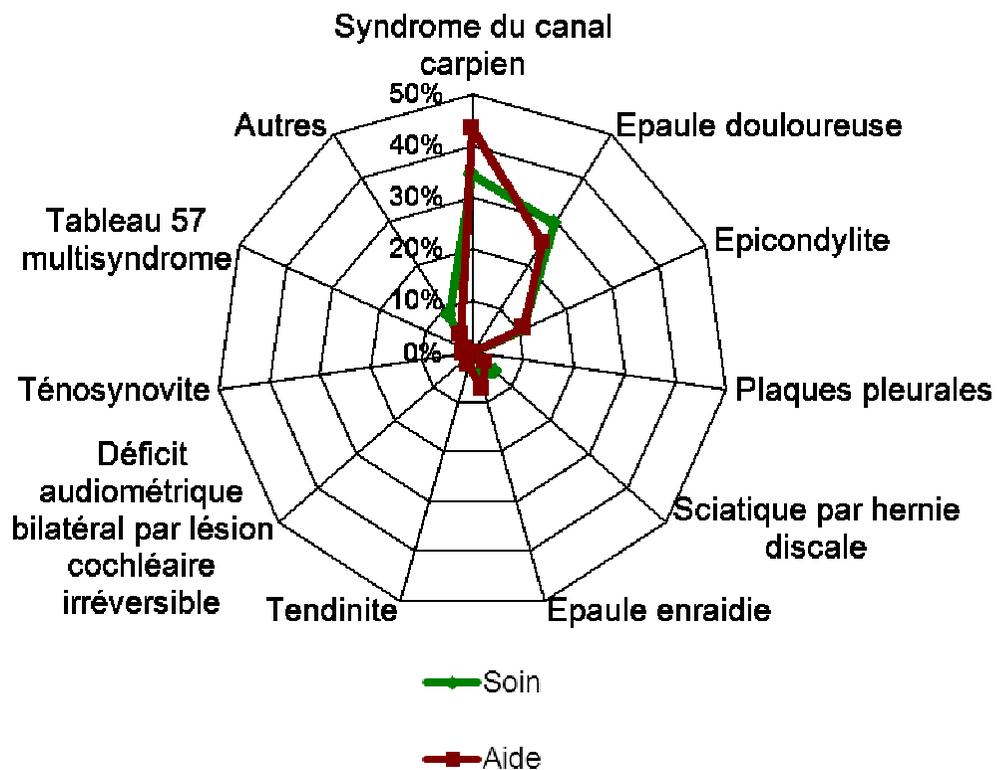
Sinistralité AT des SASAD : le soin moins sinistré que l'aide

Indicateurs	Soin	Mixte	Aide	Ensemble SASAD
At avec 1er règlement	6 809	4 727	6 378	17 914
Nouvelles IP	376	251	382	1 009
dont IP <= 9 %	85	73	119	277
dont IP >= 9 %	291	178	263	732
Décès	1	0	2	3
Journées perdues	349 923	270 046	381 948	1 001 917
Indice de fréquence	43,9	49,2	51,5	47,8
Taux de fréquence	28,2	31,8	36,0	31,6
Taux de gravité	1,45	1,82	2,15	1,76



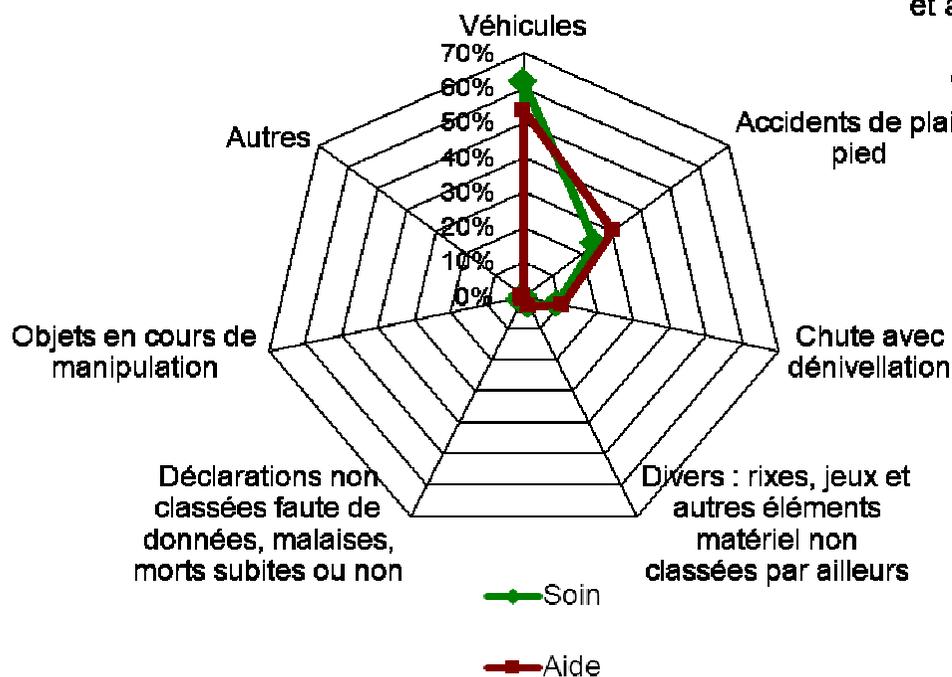
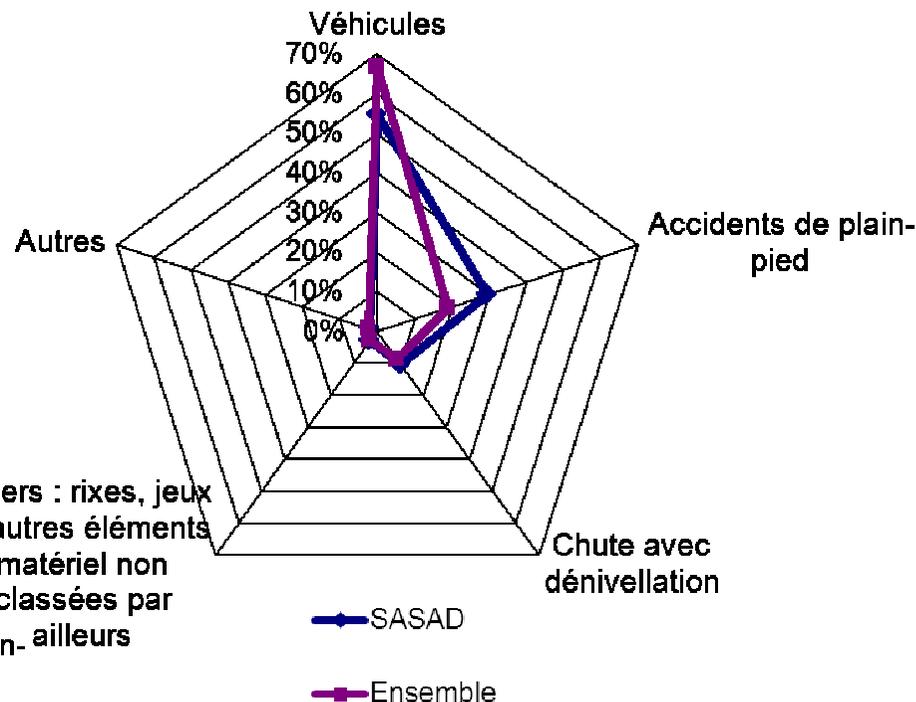
Sinistralité MP des SASAD : une sur-représentation des TMS

Syndrome	SASAD		Ensemble	
	MP 1er règlement	%	MP 1er règlement	%
Syndrome du canal carpien	372	40,6%	12642	27,9%
Epaule douloureuse	231	25,2%	8835	19,5%
Epicondylite	98	10,7%	5058	11,2%
Plaques pleurales	0	0,0%	3208	7,1%
Sciatique par hernie discale	44	4,8%	2203	4,9%
Epaule enraidie	57	6,2%	1782	3,9%
Tendinite	22	2,4%	1477	3,3%
Déficit audiométrique bilatéral par lésion cochléaire irréversible	1	0,1%	1076	2,4%
Ténosynovite	17	1,9%	1120	2,5%
Tableau 57 multisyndrome	16	1,7%	940	2,1%
Sous - total	858	93,7%	38341	84,5%



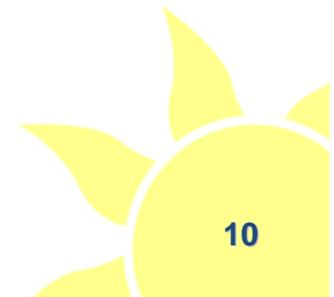
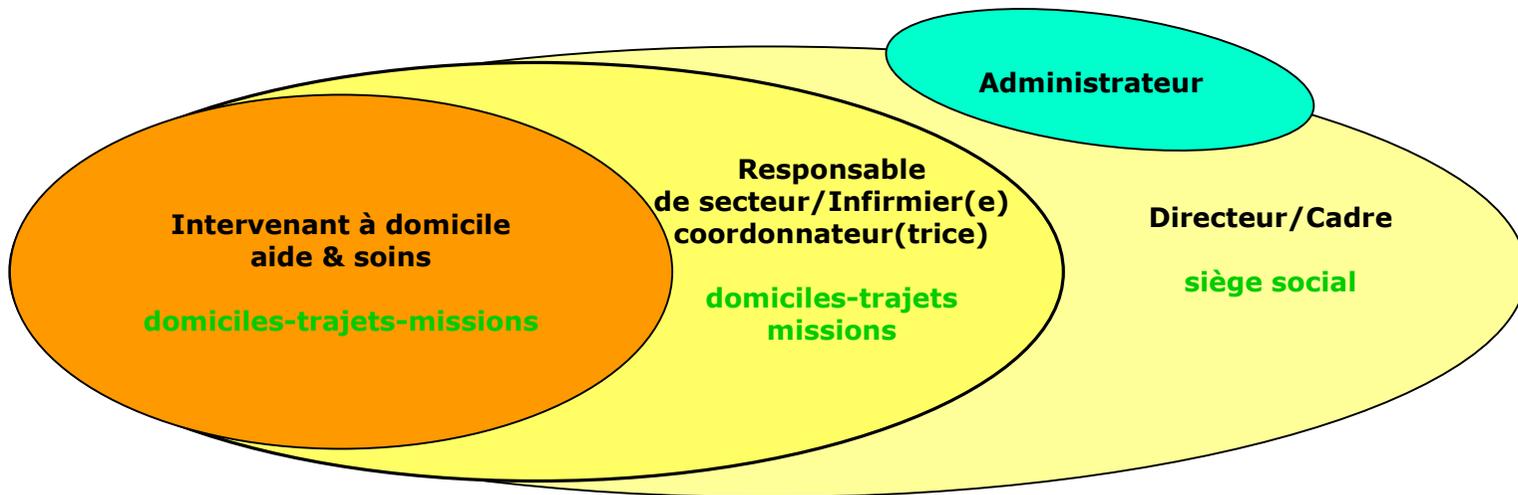
Sinistralité trajet des SASAD : 60% de sinistres de plus que la moyenne

Indicateur	Accident de trajet
Trajet en 1er règlement	2 806
Nouvelles IP	216
IP ≤ 9 %	155
IP > 9%	61
Décès	10
Journées perdues	166 276
Indice de fréquence	7,5

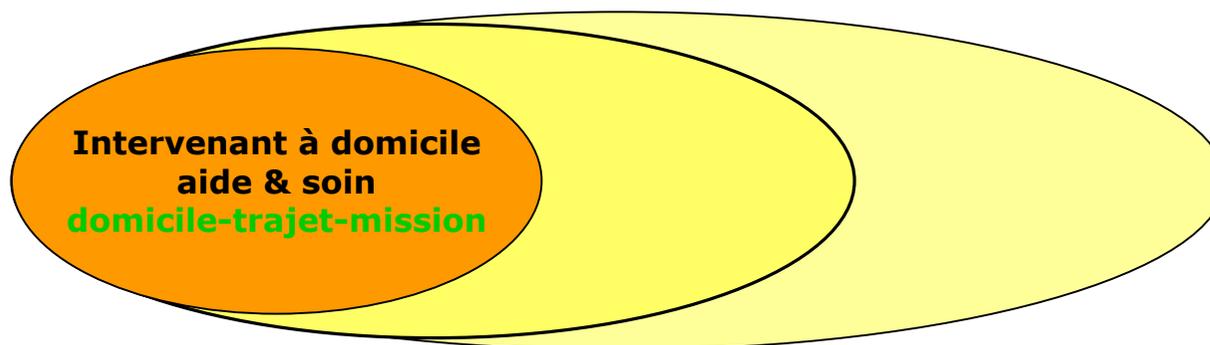




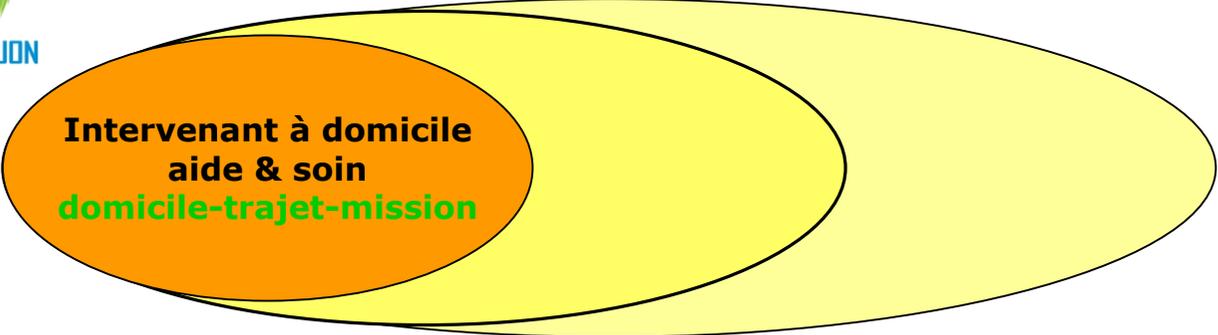
26 et 27 JANVIER 2011 - DIJON



Macro compétences de l'intervenant à domicile de l'aide et du soin



- **Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec le bénéficiaire ou l'entourage familial et professionnel,**



**Intervenant à domicile
aide & soin
domicile-trajet-mission**

- Informer le bénéficiaire ou l'entourage familial et professionnel des situations dangereuses identifiées pour une approche partagée,
- Savoir réaliser les gestes appropriés à l'utilisation d'aides techniques,
- sans risques pour sa santé et pour celle du bénéficiaire,
- Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse : mettre en place les premières mesures de correction,
- Alerter la hiérarchie,
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement.

Domaine 1 : Prévention

Etre capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier.

1. Situer son rôle d'acteur de la prévention dans sa structure,
2. Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel,
3. Repérer les situations à risques liées à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au corps humain,
4. Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuses : mettre en place les premières mesures de correction,
5. Informer la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée,
6. Alerter la hiérarchie,
7. Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour l'intervenant et la personne aidée et visant une efficacité maximum de l'intervention.

Domaine 2 : Secours

Etre capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement.

8. Situer son rôle de SST sur un lieu de travail,
9. Mettre en sécurité une situation d'accident,
10. Examiner une personne en vue de lui porter secours et de faire alerter,
11. Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes,
12. Réaliser la conduite la plus adaptée aux différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

Ces compétences sont elles-mêmes déclinées en compétences professionnelles auxquelles ont été associés les savoirs (savoirs théoriques, savoirs faire, savoirs procéduraux...) nécessaires à leurs acquisitions. (voir annexe : référentiel de compétences).

1^{er} jour

matin

après midi

2^{ème} jour

matin

après midi

3^{ème} jour

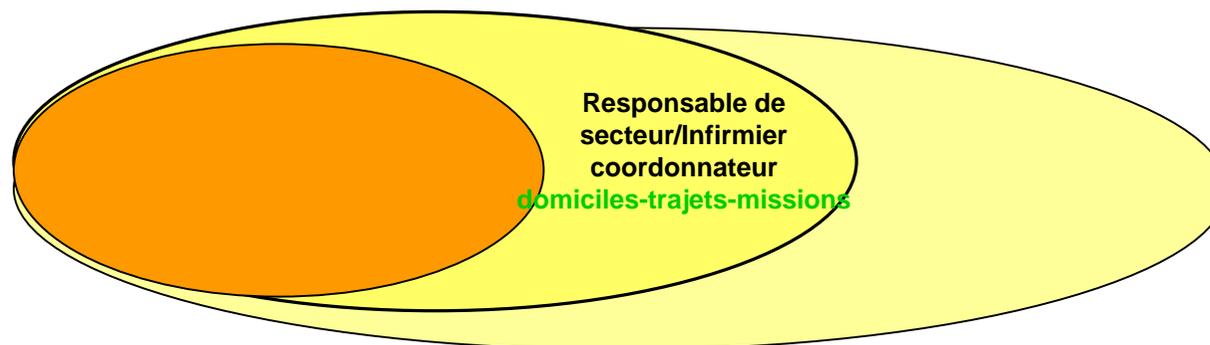
matin

après midi

Guide pédagogique CPS Intervenant à domicile

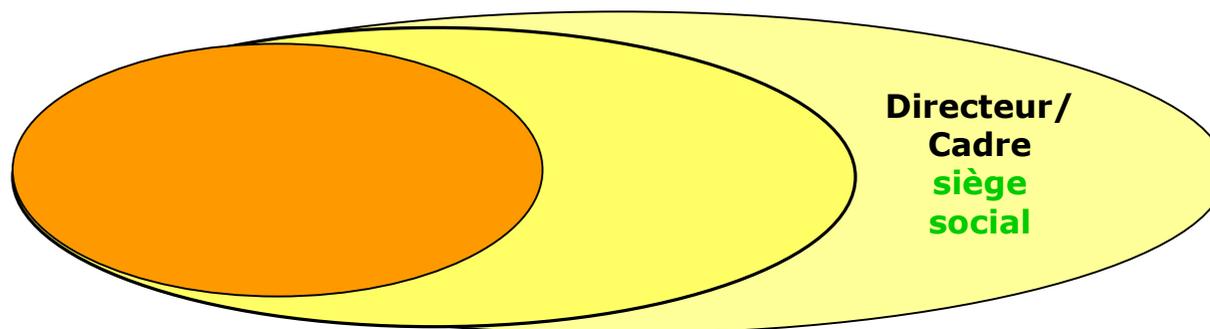
Domaine de Compétence : PREVENTION		Maitriser les risques : agir et proposer des pistes d'amélioration La manutention des personnes à mobilité réduite	
Compétences visées : C7 – C2.4			
Objectifs pédagogiques	Situation pédagogique et contenu	Méthodes et outils pédagogiques 	Indicateurs d'évaluation
<p>Proposer des améliorations en s'appuyant sur les principes généraux de la prévention et en tenant compte de la personne aidée et de son environnement</p> <p>Proposer des améliorations techniques, organisationnelles en s'appuyant sur les principes de base d'aménagement des postes et notamment ce qui permet d'isoler le danger</p>	<p>Situation En binôme : En s'appuyant sur l'analyse de la situation de travail de la séquence précédente, à partir des déterminants identifiés : élaborer une liste de propositions d'amélioration des conditions de travail Définir ce qui dépend de soi, de la personne aidée, de l'environnement ... Formaliser les propositions en vue d'en informer les personnes concernées</p> <p style="text-align: right;">Contenu Les principes généraux de prévention Les principes d'aménagement des locaux et des situations de travail</p>	<p style="text-align: right;">30'</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>DVD PRAP DVD aide à la manutention</p>	<p>Pertinence des propositions Réalisme et opportunité</p>
<p>Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour la personne aidée et l'intervenant visant une efficacité maximum de l'intervention</p> <p>Observer et analyser la situation avant d'intervenir, préparer la personne et l'environnement</p> <p>s'informer sur le potentiel de la personne aidée et en tenir compte</p> <p>savoir réaliser les gestes appropriés et utiliser les aides techniques mis à sa disposition sans risques pour sa santé et pour celle de la personne aidée.</p>	<p>Situation Pratique des différents gestes professionnels de sécurité en respectant les principes de prévention (le formateur démontre) : les fentes avant/ arrière/ cosaque/ latérale, banquette, rappel, appui genou, appui main Alternance de démonstration et de pratique par atelier de trois personnes (un aidant – une personne aidée - un observateur) pratique des différentes techniques de manutention. 1° aide aux déplacements - Redressement assis/debout - Accompagnement à la marche - Abaissement assis/debout 2° lever du lit au fauteuil et recoucher - Redressement assis /couché - Pivotement assis - Pivotement assis avec planche de transfert - Abaissement assis/couché 3° installé au lit - Rehaussement couché - Idem avec potence - Idem avec drap de glissement</p> <p style="text-align: right;">Contenu Principes généraux de prévention, les principes d'ergonomie dans le cadre de l'entretien du domicile, de l'aide à la mobilité et de l'aide à l'hygiène et à la toilette. Le vocabulaire technique Les différentes techniques de manutention des personnes Approche des différentes aides techniques et de leur utilisation</p>	<p style="text-align: right;">150'</p> <p style="text-align: center;">ATELIERS</p> <p>DVD PRAP aide à la manutention des personnes Guide à la manutention pour les aidants et soignants</p> <p style="text-align: center;">Matériels ad hoc</p>	<p>Voir réf. de certification</p>

Macro compétences du responsable de secteur/infirmier(e) coordonnateur(rice)



- Identifier et estimer les risques d'accident et d'atteintes à la santé encourus par les salariés,
- Formaliser des mesures de prévention tant en correction qu'en conception des situations de travail,
- Hiérarchiser et faire valider des mesures de prévention,
- Garantir la mise en œuvre des mesures de prévention validées,
- Animer un dispositif de prévention.

Macro compétences du directeur/cadre



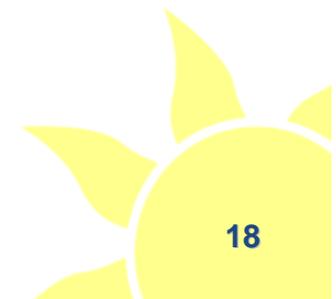
- Prendre en compte les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la S&ST pour l'entreprise,
- Intégrer la S&ST dans la gestion des activités de l'entreprise,
- Manager et piloter la S&ST de l'entreprise.



Actions de la CARSAT Bourgogne et Franche-Comté

Valérie COLIN
Ingénieur Conseil

Jean-Marc MORIZOT
Contrôleur de sécurité



Enjeux régionaux

En Bourgogne et Franche-Comté :

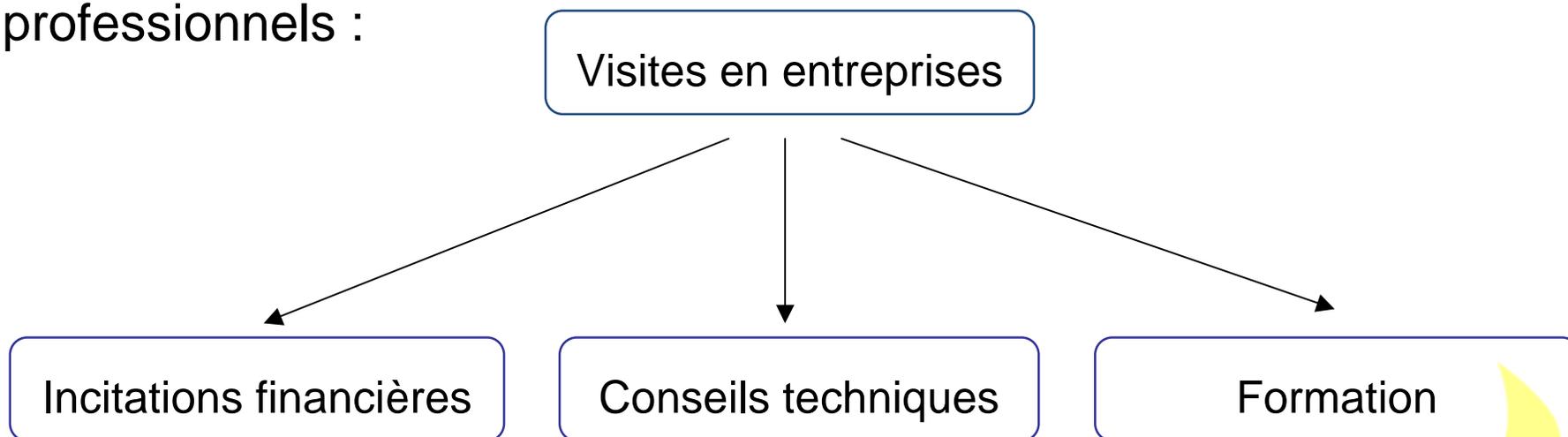
- Nombre de structures d'aide et de soin à domicile : **530**
(pour 95 000 établissements au total)
- Nombre de salariés : **28 000**
(pour 720 000 salariés au total)
- Nombre de personnes bénéficiaires en progression :
Projection Insee 2015 : En Bourgogne plus de 181 000
habitants âgés de 75 ans et plus
soit **8% de plus qu'en 2006**

⇒ **Volonté d'inscrire notre action dans un contexte
en forte évolution**

Missions de l'Assurance maladie Risques Professionnels

Assure une mission de gestion et de prévention des AT / MP en :

- Calculant et notifiant aux entreprises leur **taux de cotisation AT/MP**
- **Développant et coordonnant** les actions de prévention des risques professionnels :



Département Industries, Commerces, Services

Répartition des contrôleurs en Bourgogne

Ingénieur conseil,
responsable
du service prévention
Bourgogne-nord
Sylvain Qulpourt
03 80 70 57 87
06 74 90 71 42
sylvain.qulpourt@cram-bfc.fr



Florence Derand
03 80 70 57 51
06 32 21 69 97
florence.derand@cram-bfc.fr

Patrick Gony
03 80 70 57 53 / 06 48 00 59 71
patrick.gony@cram-bfc.fr

Cyril Colson
03 80 70 58 42
06 31 11 27 71
cyril.colson@cram-bfc.fr

Ingénieur conseil,
responsable
du service
prévention
Bourgogne-sud
Jean-Louis Grosmann
03 80 70 51 36
06 85 21 06 09
jean-louis.grosmann@
cram-bfc.fr



Karine Bodoignet
03 80 70 58 40
06 87 28 03 63
karine.bodoignet@cram-bfc.fr

Jean-Claude Bouteiller
03 80 70 51 44
06 87 28 04 37
jean-claude.bouteiller@cram-bfc.fr

Laurent Brauner
03 80 70 57 52
06 32 21 87 44
laurent.brauner@
cram-bfc.fr

Olivier Cremaschi
03 80 70 51 01
06 70 80 06 49
olivier.cremaschi@
cram-bfc.fr

INGÉNIEUR CONSEIL RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT

Denis Rousset
03 80 70 51 38
06 89 03 22 92
denis.rousset@cram-bfc.fr



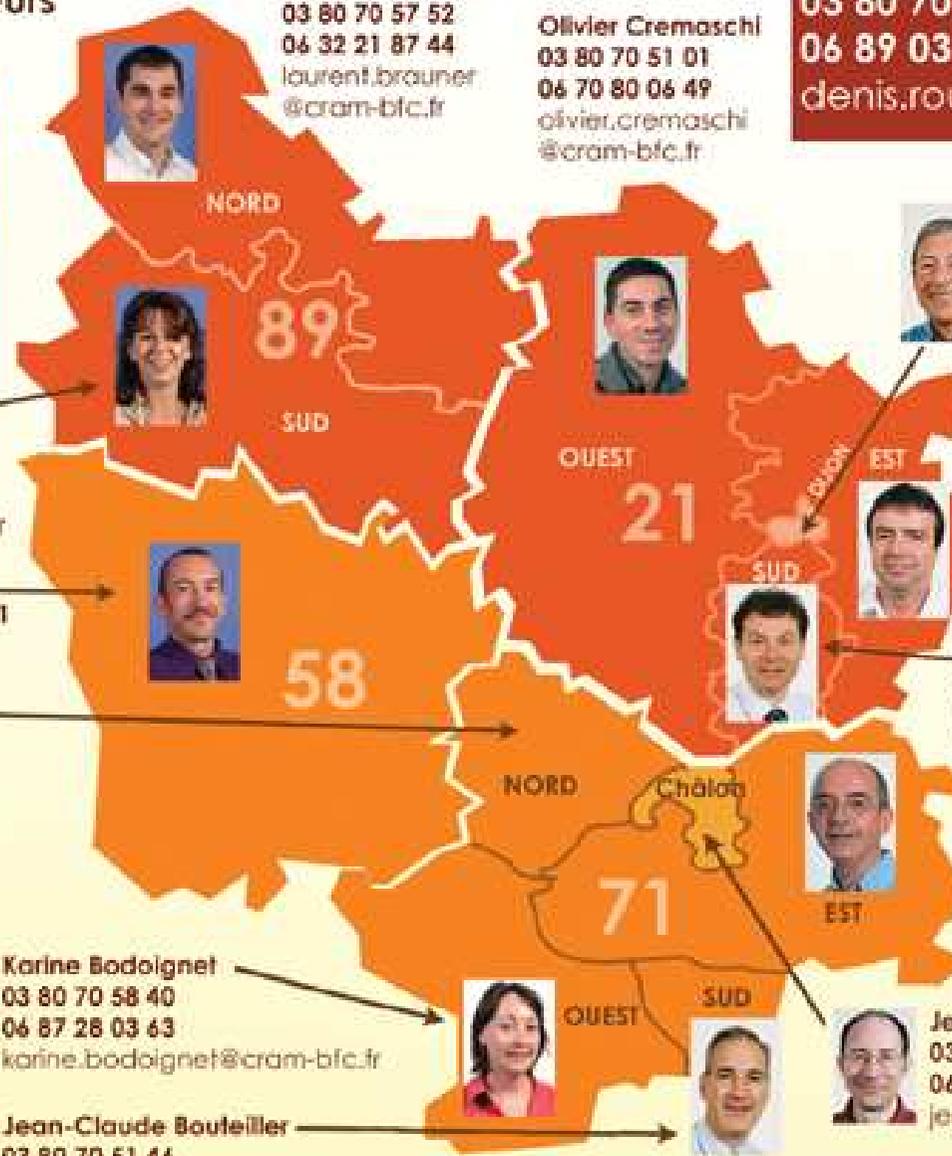
Alain Chevallet
03 80 70 51 43
06 77 98 08 14
alain.chevallet@cram-bfc.fr

Bruno Jugnon
03 80 70 50 36
06 70 80 11 03
bruno.jugnon@cram-bfc.fr

Jean-Marc Morizot
03 80 70 51 00
06 77 98 20 08
jean-marc.morizot@cram-bfc.fr

Patrick Karman
03 80 70 57 43
06 74 90 59 18
patrick.karman@cram-bfc.fr

Jean-Jacques Robinet
03 80 70 51 08
06 70 80 11 44
jean-jacques.robinet@cram-bfc.fr





**INGÉNIEUR CONSEIL
RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT**

Denis Rousset
03 80 70 51 38
06 89 03 22 92
denis.rousset@cram-bfc.fr



Ingénieur conseil,
responsable
du service
prévention
Franche-Comté nord



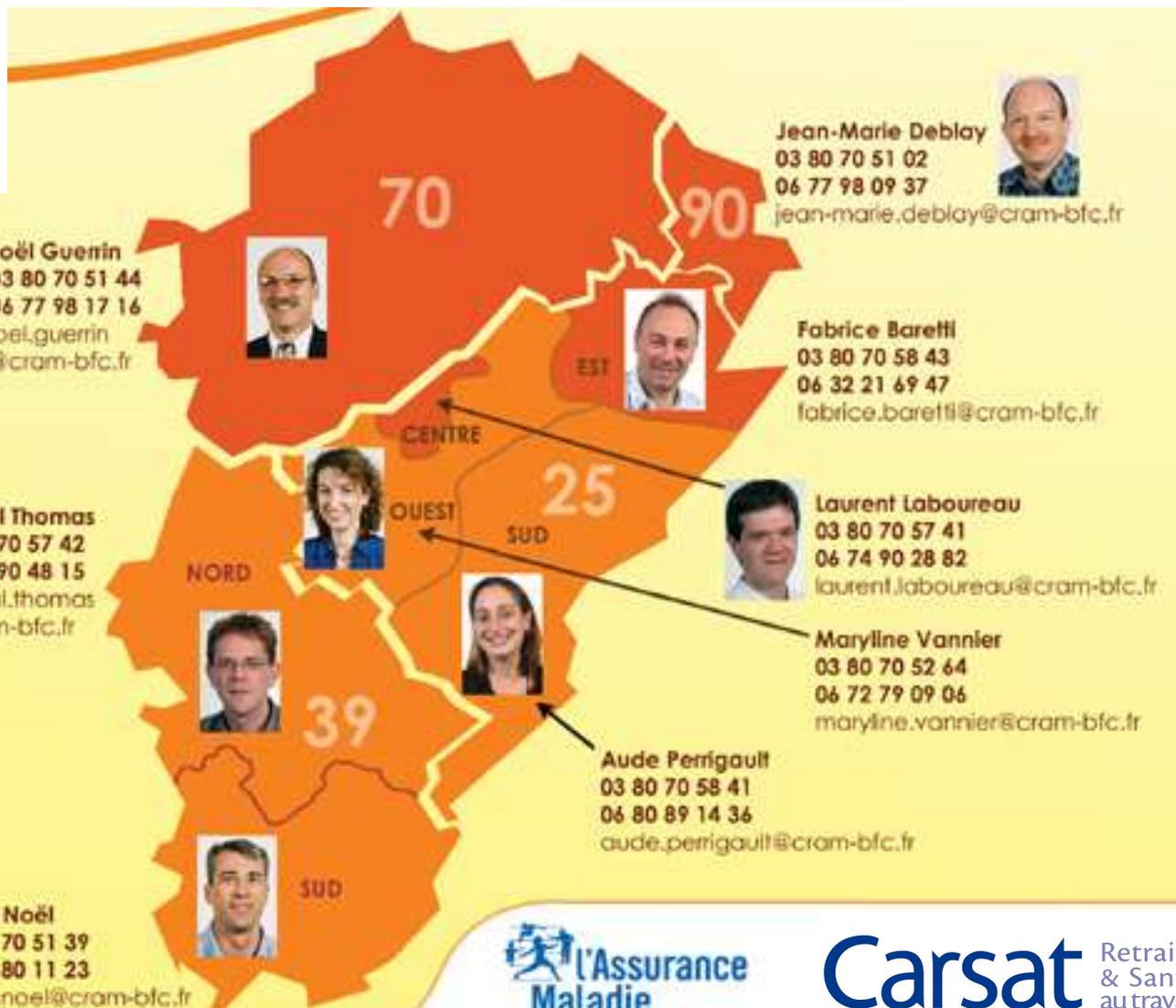
Muriel Beaulieu
03 80 70 51 67
06 07 64 57
muriel.beaulieu@carsat-bfc.fr

Ingénieur conseil,
responsable
du service
prévention
Franche-Comté sud



Valerie Colin
03 80 70 57 45
06 75 07 64 72
valerie.colin@cram-bfc.fr

avril 2009



RISQUES PROFESSIONNELS

Carsat Retraite & Santé au travail
Bourgogne & Franche-Comté



L'Assurance maladie Risques Professionnels

Plan national d'actions coordonnées 2009 - 2012

Agir ensemble sur des cibles prioritaires de prévention validées à l'unanimité par les partenaires sociaux CGT, CFTC, CFDT, CGC, FO, MEDEF, UPA, CGPME

⇒ des **actions coordonnées** au sein du réseau prévention et des partenaires autour d'un **socle commun d'actions et d'objectifs** afin de **réduire le nombre et le coût des accidents du travail et des maladies professionnelles**



Plan d'actions 2009-2012

En direction de quatre risques majeurs

- **Troubles musculo-squelettiques**
- Cancers professionnels
- **Risque routier**
- **Risques psychosociaux**

Et de trois secteurs à forte sinistralité

- BTP
- Grande distribution
- **Intérim**

Incitations financières

Le Contrat de prévention et

Les aides financières simplifiées :

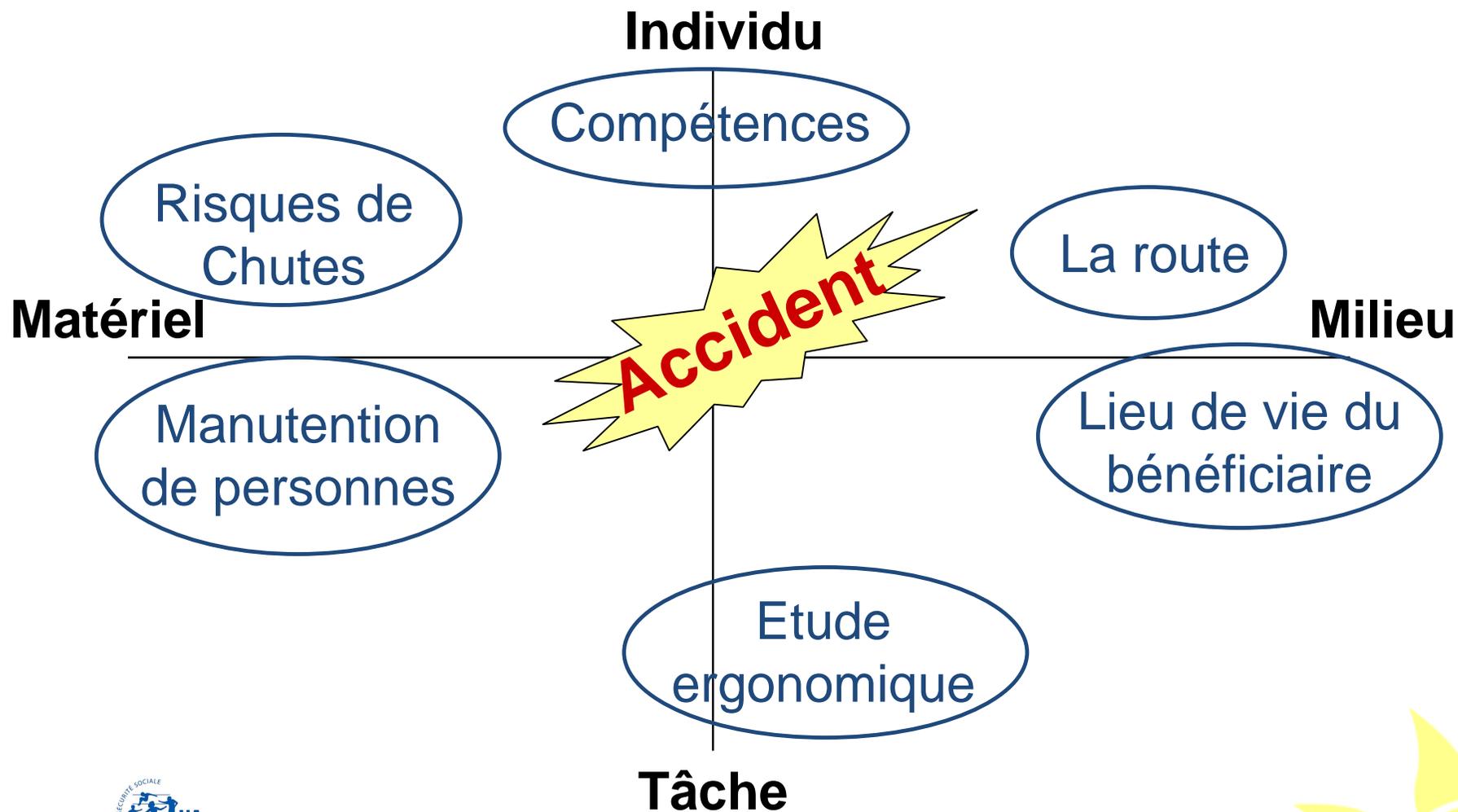
Des moyens d'accompagner les entreprises dans
leur démarche de prévention

Contrat de prévention

- ⇒ C'est une négociation
 - Cadre administratif
 - Dialogue
 - Échange lors d'une visite
 - Projet
 - État des lieux fait par le service

- ⇒ Document unique d'évaluation des risques :
document référent dans la négociation

Contrat de prévention dans l'aide à domicile





Action de l'ADMR





Les actions de prévention mises en place avec la CARSAT BFC au sein de l'ADMR Côte d'Or



Plan

- L'ADMR
- Les actions de prévention élaborées et mises en place en collaboration avec la CARSAT BFC:
 1. Le document unique d'évaluation des risques professionnels
 2. La démarche de prévention AD



L'ADMR en Côte d'Or



Présente dans toute la France, l'ADMR est aujourd'hui numéro 1 français des réseaux de proximité

- 1 Union Nationale et 93 fédérations départementales
- **100 millions** d'heures d'intervention à domicile auprès de **650 000** clients

En Côte d'Or, l'ADMR intervient sur tout le territoire.

Elle propose de nombreux services tels que:

➤ **SERVICE ACTIONS FAMILIALES**

- **Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale** : 13 034,75 heures d'intervention.
- **Auxiliaire de Vie Sociale** : 7 583,00 heures d'intervention.
- **Aide Ménagère aux Familles** : 5 336,75 heures d'intervention.

Le service d'action familiale est intervenu auprès de 518 familles soit 1 144 enfants.

- **7 Haltes-garderies, 14 Restaurants Scolaires et 14 Garderies Péri-Scolaires** ont assuré 448 377 heures d'accueil pour 4 212 enfants et servi 118 799 repas



➤ SERVICE PERSONNES RETRAITEES ET HANDICAPEES

- **Aide Ménagère** : 539 104 heures d'intervention effectuées auprès de plus de 3 000 personnes aidées.
- **Auxiliaire de Vie** : 43 477,50 heures d'intervention effectuées auprès de plus de 150 personnes handicapées aidées.
- **SSIAD** : 116 lits.
- **Filien** : 755 personnes abonnées au cours de l'année 2009 et 638 appareils en fonctionnement au 31.12.2009
- **Livraison de repas à domicile** : 116161 repas livrés à domicile par 9 services auxquels participe directement l'ADMR auprès de 428 personnes par mois en moyenne.
- **Le Domicile Protégé de Pommard** accueillant 5 personnes + 1 place en accueil de jour.

➤ TOUS PUBLICS

- **Garde à Domicile/Emplois Familiaux** : 198 495,25 heures d'intervention effectuées, soit 218 115,71 heures rémunérées pour 1 363 particuliers employeurs.
- **Domicile-Services** : 36 972 heures d'intervention effectuées par 315 salariés mis à disposition auprès de 663 usagers.

En 2009, sur plusieurs entités et dans des métiers divers et variés, l'ADMR a employé en Côte d'Or:

Service	Nb de personnes physiques	ETP
Aide ménagère	887	434
Petite enfance	158	93
Soins infirmiers	39	26,32
Aide aux familles	10	8,1
DPP	3	2,48
Administratif	71	62,76
TOTAL	1264	627,3



Les actions de prévention élaborées et mises en place en collaboration avec la CARSAT BFC



Le document Unique d'évaluation des risques professionnels

= Document obligatoire d'après l'article R 4121-1 du code du travail qui Inventorie les risques identifiés dans chaque unité de travail de l'établissement et transcrit les résultats de l'évaluation



- **Démarche collective lancée par l'employeur avec la collaboration du CHSCT et avec l'aide de la CARSAT BFC**
 - Groupes de travail mis en place dans chaque unité de travail
 - Analyse des différentes situations de travail
 - Mobilisation de nombreux acteurs
 - Mise en évidence des risques importants sur lesquels l'ADMR doit travailler afin de les réduire
 - Initiation une véritable démarche d'évaluation des risques à travers un échange
 - Mise en place d'actions de prévention

Suite à l'élaboration du DU → Mise en place d'un travail sur l'AD avec la CARSAT BFC

Pourquoi?

Une démarche de prévention présente des:

- Enjeux humains:

- Garantit la santé et améliore les conditions de travail de ses salariés
- Anticipe l'usure professionnelle et diminue les pénibilités physiques et morales des travailleurs.
- Permet le maintien de salariés vieillissants ou handicapés, et entraîne une diminution de l'apparition des accidents et des maladies professionnelles

- Enjeux économiques:

- Diminue le coût des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Réduit l'absentéisme pour accroître la disponibilité des équipes
- Améliore la qualité et la réactivité par de meilleures conditions de travail
- Optimise le fonctionnement de l'organisation grâce à une connaissance précise de l'activité

La démarche de prévention AD

- Enjeux sociaux:

- Crée les conditions d'un meilleur emploi et développe ainsi son attractivité et son image
- Favorise le dialogue social
- Améliore l'image de la profession ou de l'entreprise

- Enjeux juridiques:

- permet de respecter la législation par un engagement dans une démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels.

Le **décret du 5 novembre 2001** du code du travail oblige l'entreprise à retranscrire les résultats de son évaluation des risques professionnels sur un document unique.

Ainsi, aujourd'hui, tout employeur doit :

- Evaluer les risques existants dans l'entreprise,
- Produire un document unique,
- Mettre en place des actions de prévention adaptées et durables afin de préserver la santé et la sécurité des salariés.

Comment?

- Analyse détaillés des AT et des MP
- Proposition de solutions
- **Contractualisation d'un contrat de prévention entre l'ADMR Côte d'Or et la CARSAT BFC**

Différentes actions ont pu être mises en place:

- Certificat Prévention secours pour les intervenants à domicile
- Acquisition d'aides techniques

Certificat Prévention Secours

Formation qualifiante construite par l'INRS

- **Vise à rendre tout intervenant à domicile capable de :**
 - Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé
 - Proposer des améliorations techniques et organisationnelles
 - Améliorer la qualité des soins et la sécurité des personnes à mobilité réduite.

- Se déroule sur 3 jours, dont 2 jours consécutifs

- **Il aborde :**
 - **Les risques liés au travail à domicile, définition et facteurs déterminants**
 - **Les différents facteurs de risques biomécaniques**
 - **Les méthodes de détection et d'analyse du travail et la recherche de pistes d'amélioration**
 - **La formation aux techniques gestuelles**
 - **La formation de Sauveteur Secouriste au Travail (protéger, alerter, secourir)**



26 et 27 JANVIER 2011 - DIJON

Acquisition d'aides techniques



Matériels acquis:

- ✓ Planches de transfert
- ✓ Disque de transfert (plateau tournant)
- ✓ Sièges de bain et tabouret des douche
- ✓ Chariots poussettes
- ✓ Raclettes télescopiques



La planche de transfert

Le matériel est prêté **aux salariés** présentant d'importantes difficultés au niveau du dos ou des membres supérieurs (poignets, épaules, bras)

Mise en place d'aides techniques par les prestataires:

- ✓ Lits à hauteur variable
- ✓ Utilisation de lèves personnes,
- ✓ Verticalisateurs
- ✓ Fauteuils roulants
- ✓ ...



Le disque de transfert



Le chariot poussette

Le siège de bain



Le drap de rehaussement

Actions régionales de prévention menées dans l'aide et le soin à domicile

AIDE ET SOIN A DOMICILE: UN CHAMP NOUVEAU POUR LA PREVENTION

- Un secteur économique en fort développement
- Une attente sociale forte
- Un chantier en cours: la reforme de la dépendance
- Une sinistralité préoccupante
- Une attractivité à développer
- Une professionnalisation en cours

**Un enjeu et une opportunité
pour la prévention des risques professionnels**

UNE DYNAMIQUE EN MARCHÉ

Depuis 2006,

l'Assurance Maladie Risques Professionnels investit le secteur :

- Une Mission Nationale d'investigation, confiée à la région Languedoc-Roussillon
- Une coordination de l'activité des **Caisses d'Assurance Retraite** et de la **Santé au Travail**
- Des initiatives locales
- Des outils à disposition de la branche professionnelle
- Des conventions avec les partenaires majeurs :
 - L'**Agence Nationale des Services à la Personne**,
 - L'**IRCEM**, Institution de **Retraite Complémentaire des Employés de Maison**, organisme de protection sociale des emplois de la famille
 - La **FEPEM**, la **Fédération du Particuliers Employeur**

UN RESEAU LOCAL EN MARCHÉ

Les services prévention des risques professionnels des **C**aisses d'**A**ssurance **R**etraite et de la **S**anté au **T**ravail (CARSAT) dans le cadre de leur mission:

- Développer et coordonner la prévention des risques professionnels,
- Améliorer les conditions de travail,
- Calculer les taux de cotisations accidents du travail et maladies professionnelles

ont abordé ce secteur en développement

Quelles actions engagées en région ?

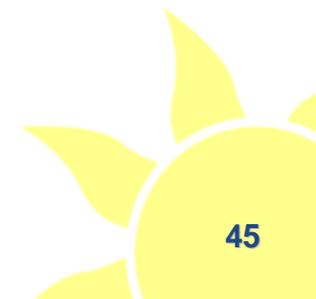


DES ENQUÊTES

Enquête sur le ressenti des aides à domicile sur leur travail réel

*Étude réalisée par la CARSAT NORD-EST en partenariat avec
les services de santé au travail ASTER de la ville d'Épinal*

RESULTAT DE L'ÉTUDE



DES REUNIONS DE SENSIBILISATION

Pour réduire les risques, les services prévention proposent **des réunions de sensibilisation en direction du secteur**

En partenariat avec:

- Les Services action sociale des Carsat
- Les Services de santé au travail
- Les Direccte
- Les Conseils généraux,...

« **Prévention des risques professionnels** »

dans les activités d'aide à domicile »

ECHANGES AVEC NOS PARTENAIRES

DES GROUPES DE TRAVAIL

Ces réunions peuvent selon les régions évoluer sur

la création de groupes de travail

composés

de représentants des Carsat, de la branche, des services de santé
au travail, de la Direccte,..

pour la

production d'outils de prévention des risques

Un réseau pour:

- Fédérer l'ensemble des partenaires institutionnels concernés par ce champs d'activité et des opérateurs du secteur afin de créer une dynamique régionale
- Encourager les échanges de pratiques en matière de prévention des risques professionnels
- Accompagner les démarches de prévention
- Produire et tester des dispositifs de prévention

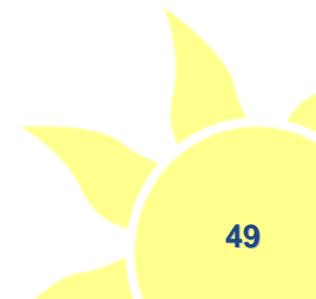
LES OUTILS PRODUITS

Aide au diagnostic pour les structures

Faciliter le questionnement sur les méthodes de travail et la place de la prévention dans la structure

[Auto diag 2010](#) pour la structure

Grille d'auto-[évaluation](#) de la pénibilité de l'intervention pour l'intervenant



Aide à la préparation et au suivi de l'intervention pour réduire les risques afférents

- Évaluer les contraintes techniques et organisationnelles du travail et apporter des réponses concrètes
- Repérer les risques au domicile
- Définir et suivre les tâches de l'intervenante
- Mettre en place une approche partagée: personne aidée/responsable/intervenant
- Faciliter la remonté d'information vers la direction

Fiche de mission [concertée](#)

LES OUTILS PRODUITS

Outils de sensibilisation sur des risques majeurs

Sensibiliser les structures, leur salariés et les personnes aidées à la prévention des TMS et lombalgies

[TMS aides-domicile meuse.pdf](#)

Promotion des aides [techniques](#)

LES OUTILS PRODUITS

L'accompagnement financier

- Des aides financières spécifiques pour favoriser la mise en place d'aides techniques
- Aide financière en contrepartie d'action sur l'organisation du travail, la formation et l'évaluation des RP
 - Dispositif Euroqualité
 - Approche expérimentale de la carsat/service social/risque pro

LES OUTILS PRODUITS

Une offre de formation nationale conçue pour le secteur déployée en région

- Pour les intervenants de terrain
 - se former à la prévention des risques professionnels avec le [Certificat Prévention Secours](#).
- Pour l'encadrement
 - des formation régionales expérimentales

BILAN ET PERSPECTIVES

Des démarches diversifiées, dynamiques et productives pour aborder ce nouveau secteur:

- sensibilisation,
- animation de groupes de travail,
- animation de réseau
- accompagnement technique et financiers
- formation

**Des actions collectives à poursuivre
pour un suivi et une évaluation
des dispositifs et des outils élaborés**

Vos contacts et relais d'information

Le service prévention des risques professionnels de votre **Caisse**
d'**A**ssurance **R**etraite et de la **S**anté au **T**ravail
Site Internet de votre CARSAT, rubrique risques professionnels

L'**I**NR**S**, Institut **N**ational de **R**echerche et de **S**écurité pour la
prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.
www.inrs.fr